



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18041122

le

Déposé au greffe
Tribunal de Commerce de Liège
Division Verviers

22 FEV. 2018

P.O. Le greffier,

Greffé



N° d'entreprise : 0453.855.179

Dénomination(en entier) : **HACIENDA DE WALK**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Walk, 157 à 4950 WAIMES****Objet de l'acte : NOMINATION D'UN GERANT STATUAIRE**

D'un acte reçu par le notaire Geneviève STOCKART, associé de la société civile à forme de sprl "LAGUESSE et STOCKART - Notaires associés" à la résidence d'Ensival-VERVIERS, le 06 février 2018, enregistré à VERVIERS (AA) le 20 février 2018, Référence ACP (5) Volume 000 Folio 000 Case 2160, il résulte que l'assemblée a décidé, à l'unanimité :

1/ de nommer Madame Aneta JEZIERSKA, en qualité de gérante statutaire de la société, pour une durée illimitée et en conséquence, de modifier l'article ONZE des statuts comme suit :

« Article ONZE

La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui peuvent accomplir séparément tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet de la société à l'exception de ceux que la loi réserve à l'assemblée générale.

Chaque gérant représente la société à l'égard des tiers et en justice soit en demandant, soit en défendant. Chaque gérant peut désigner des mandataires spéciaux pour engager la société dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

Monsieur Marc LEJEUNE est nommé en qualité de gérant statutaire pour une durée illimitée.

Madame Aneta JEZIERSKA est nommée en qualité de gérante statutaire pour une durée illimitée.

Une rémunération annuelle, fixe ou variable, peut lui être attribuée par l'assemblée générale. »

2/ de conférer tous pouvoirs à la gérance, pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(signé) Geneviève STOCKART, notaire associé.

Déposé en même temps : expédition de l'acte modificatif, statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).